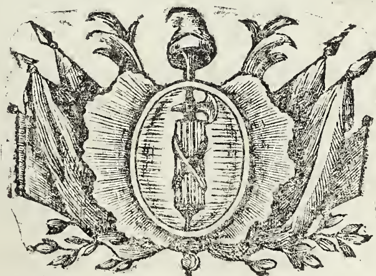
LES AMIS
DE LA
CONSTITUTION
AUX ÉMIGRÉS.

PAR M. DELEYRE.

Lu à la Société des Amis de la Constitution de Bordeaux, dans la Séance du 15 Janvier, l'an quatrieme de la Liberté, & imprimé par son ordre.



A BORDEAUX,

Chez MOREAU & DELORMEL, Imprimeurs de la Société des Amis de la Constitution, rue des Ayres, près l'Église, 1792.



LES AMIS DE LA CONSTITUTION AUX FRANÇAIS ÉMIGRÉS.

JAMAIS dans aucun tems, aucun âge, aucune ſituation, on ne doit ſe laſſer d'agir, de parler, d'écrire, de reſpirer pour la liberté. Le vrai Citoyen, ſoit dans ſa retraite, ſoit en ſociété, ne perd ni le droit, ni l'obligation de veiller ſur le bien de tous. Paſſager ou pilote, l'orage le menace& le touche également. C'eſt donc à l'un comme à l'autre de crier à la manœuvre, dès qu'il voit un écueil.

Le plus évident qui s'offre en ce moment au vaiſſeau de l'empire, c'eſt l'émigration. Hâtons-nous d'avertir, non les enfans de la patrie, qui lui reſtent fideles pour la garder & la défendre; mais les ingrats qui l'abandonnent, ou pour multiplier, ou pour fuir ſes périls, du danger qu'ils courent eux-mêmes, en ſortant de ſon ſein pour le déchirer.

Ne parlons pas des remedes & des loix propres à arrêter cette déſertion. L'éloquent Briſſot, le premier qui ſe ſoit montré digne de ranimer l'ombre de Mirabeau, cet orateur qui ſait armer ſon talent de ſa vertu, qui ſent tout ce qu'il penſe, & dit tout ce qu'il ſent, a tranſporté dans ſes diſcours l'Aſſemblée nationale aux barrieres de l'empire & ſur les bords du Rhin, pour y compter & ſes ennemis & ſes combattans. Elle trouvera ſans doute le moyen de diminuer le nombre des uns, en multipliant celui des autres. Des loix repreſſives contre l'émigration appartiennent à nos Légiſlateurs, elles doivent reparoître, il faut qu'ils s'en occupent. Des voyes perſuaſives pour ramener les Emigrans, ſont permiſes aux Sociétés de la Conſtitution; c'eſt à nous de les employer. Montrons à nos freres émigrés que la contre-révolution eſt une grande folie dans ſon projet, & toujours une grande cruauté dans ſes moyens : montrons-leur l'injuſtice & le malheur de cette entrepriſe, quels qu'en ſoient l'iſſue & l'événement.

La fabuleuſe hiſtoire des Incas, dit que ces rois, en préſentant le joug de leur légiſlation aux peuples ſauvages ou Nomades, qu'ils vouloient y ſoumettre pour les forcer d'être heureux, leur en démontroient les avantages par des manifeſtes qui précédoient les hoſtilités, & les prêchoient, pour les convertir,

avant de les combattre ; s'ils recevoient la loi, c'étoient autant de nations conquifes par la raifon à la police fociale ; s'ils s'y refufoient, c'étoit plutôt des hommes arrachés à leur férocité par la force, que des ennemis fubjugués. Ainfi ces apôtres conquérans, toujours vainqueurs, avoient la gloire de ne combattre & ne ftipuler que pour le bonheur du genre humain,

Mais ici n'encourons pas même le reproche d'avoir fait la guerre pour étendre la liberté. Recouvrons des freres, s'il eft poffible, avant de repouffer des agreffeurs.

Que prétendez-vous donc, ô vous, que le berceau de la terre natale avoit faits nos concitoyens & nos amis ? être encore nos maîtres & nos tyrans, par un titre héréditaire, ou par un droit acquis à prix d'argent? Tant que nous ignorions notre dignité d'hommes, & que partageant avec l'animal élevé fous nos toîts le joug du labourage, nous traînions la charrue dans le fillon trempé de nos fueurs & de nos larmes, fans doute l'habitude de fouffrir nous laiffoit infenfibles à toutes vos vexations de droit, ou d'ufage, & l'on feignoit de nous croire heureux, lorfque nous n'ofions pas gémir & nous plaindre. Mais aujourd'hui que fans avoir encore goûté les fruits de la liberté, nous en avons du moins conçu l'ineftimable prix, vous ne pouvez revendiquer vos privileges fans attenter à notre

indépendance originelle, & vos réclamations ſont pour nous des inſultes. Tant que le Roi ne ſentoit pas l'honneur & le bonheur d'être le chef d'un peuple libre, vous pouviez eſpérer de le ſéduire & le corrompre, toujours à nos dépens. Mais depuis qu'il a reconnu & juré cette Conſtitution qui nous releve tous, ſans vous dégrader, que demandez-vous les armes à la main? Quand nous arborons ſur nos drapeaux en traits ineffaçables, VIVRE LIBRE, OU MOURIR; oſerez-vous graver ſur vos armoiries en lettres de ſang, VIVRE NOBLE, OU MOURIR? Etes-vous encore à ces tems barbares de votre origine, où les rois diſoient, DIEU ET MON ÉPÉE & la nobleſſe crioit l'oriflamme à la main, MON JOYE SAINT-DENIS? voulez-vous y revenir à ces ſiecles de carnage & de féroce ignorance, où vos peres s'exercoient par la chaſſe des loups à celle des hommes; où marchant entre deux meutes de vos chiens & de vos mains-mortables vous les pouſſiez également à courir un cerf, ou traquer un ſanglier, juſqu'à nos jours de ſanglante mémoire où les cerfs & les ſangliers libres dans vos forêts ouvertes, venoient à leur tour avec une impunité menaçante, dans les champs & les jardins de vos vaſſaux, ſe venger de la guerre qu'ils en avoient eſſuyée (a).

(a) A Montmorency (capitainerie de Condé,

Voulez-vous renouveller l'une de ces mille playes, encore fraiches & saignantes de la féodalité, où l'on vit Monsieur, frere du Roi, faire condamner à cent livres d'amende (par un tribunal vraiment digne des forêts) un pauvre laboureur pour le fait de son fils âgé de sept à huit ans, qui dans la capitainerie de Senar & la seigneurie de Brunoy, avoit méchamment, (c'est lexpression de la sentence) cassé des œufs de perdrix avec ses sabots.

C'est ainsi qu'après avoir armé vos hommes contre vos bêtes, vous lâchiez ensuite vos bêtes contre vos hommes. Mais aujourd'hui quel nom donner à ces êtres qui demandent à massacrer des hommes, pour reprendre le droit de mettre leurs plaisirs (b) à cette double chasse.

---

prince) j'avois vu de près, dit Rousseau, les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, & forcés de passer la nuit dans leurs féves & leurs pois avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes pour écarter les sangliers.

(b) C'est ce qu'on appelloit les *plaisirs* du Roi, & des princes du sang, ou de sang, *plaisirs* qui coûtoient le ravage ou l'abandon des cultures, souvent de grosses amendes à des propriétaires accusés par un garde-chasse d'avoir tué une perdrix dans leurs clos, & les galeres aux braconiers, vivant de gibier, faute de terres, de travail & de pain.

N'en doutez-pas, il vous faut avant de remonter ſur vos antiques crêneaux, paſſer ſur le corps de dix-millions d'hommes ou d'enfans; égorger la moitié de leurs femmes & de leurs meres, ou les armer les uns contre les autres, pour n'en faire qu'un monceau de victimes. Et quand vous auriez tout reconquis, que vous reſteroit-il?

Si le Roi lui-même, mieux conſeillé, n'eût pas renoncé à cette ſurcharge de pouvoir dont un ſeul homme reſte toujours accablé, ſur ſes ſujets qu'il en écraſe; s'il eût écouté les brigants qui vouloient l'enlever pour le maîtriſer, ou le vendre, comme on reprocha jadis à l'armée Écoſſaiſe qui rendit Charles premier aux Anglais, de le leur avoir vendu; quand même Louis XVI fût remonté ſur ſon trône avec cet éclat onéreux dont-il s'eſt enfin dépouillé pour le ſoulagement & la liberté d'une grande nation, qu'auroit-il recueilli du fruit de ſa victoire? Penſe-t-il, penſez-vous que toutes les puiſſances voiſines qui l'auroient remis à leur hauteur de deſpotiſme, n'euſſent pas réclamé & gardé leur part de la conquête? Si Léopold II, qui, lui ſeul avoit fait plus de bonnes loix en Toſcane, dans l'eſpace de douze ans, qu'il n'en étoit éclos dans toute l'Europe depuis douze ſiecles, ſi ce Léopold eſt aſſez dégénéré de lui-même pour attaquer une nation qui veut être libre, & pour l'atteler au joug de dix peuples eſclaves; penſez-vous que

cette injuſtice ſoit gratuite & déſintéreſſée ; qu'il ne redemande pas la Lorraine, & la réunion de notre Flandre à ſes Pays-Bas, pour mieux contenir à la fois ſes ſujets & ſes voiſins? Or, que devenoit le Roi de France dans ſa capitale, à quarante lieues d'une puiſſance plus accrue que lui-même de ſon rétabliſſement? l'Autrichien ne ſeroit-il pas plus formidable à Cambray que le Français à Paris? D'un autre côté, ſi la maiſon de Savoye entroit en Provence pour y rétablir le deſpotiſme par le fanatiſme, ces deux vrais démons du midi, ne pouſſeroit-elle par ſes prétentions juſqu'aux portes de Marſeille?

Enfin, ſi, tandis que ce voiſin deſcendroit ſur nous du haut de ſes Alpes, l'Eſpagnol franchiſſoit les Pyrénées ſous prétexte de ſoumettre à ſon couſin, le reſte de la Navarre, s'en retourneroit-il après l'avoir conquiſe, ſans en rien retenir? Que deviendroit alors le Rouſſillon, où l'eſprit eſt encore ultramontain, & le Languedoc, & l'Aquitaine même, de toutes parts ouverts aux incurſions des montagnards?

Toutes nos barrieres naturelles ne ſeroient-elles pas autant de citadelles ennemies, & les deux chaînes de rochers qui nous deffendent, que nous offriroient-elles, que des torrens & des débordements d'armées? Alors le Roi de france, toujours plus reſſerré par ſes voiſins, renouvelleroit au midi le ſpectacle que

la Pologne retrace au nord; la mutilation d'un grand état en quatre pieces, où trois puiſſances nos voiſines aggrandies des débris d'une ſeule, romproient enfin l'équilibre de toute l'Europe, comme celui de l'Allemagne l'eſt déjà par le partage fait entre les cours de Ruſſie, de Vienne & de Berlin. Si c'eſt l'eſclavage de la glébe & le ſervage des hommes qui préparerent cette révolution en Pologne, ne doutez-pas auſſi que la ſervitude féodale rétablie en france, ni ramenât avec le démembrement de ce riche & bel empire, le deſpotiſme d'un ſeul homme, ſous l'ariſtocratie de deux ordres, & la dépendance de deux ou trois rois.

Mais ſi le Roi des français, faiſant la guerre à ſa patrie, avoit ſuccombé, comme vous n'en doutez pas : (je le jure, Citoyens, par ces quatre étendarts de la liberté que vous venez de ſuſpendre aux voûtes qui m'entendent), s'il avoit ſuccombé dans ce parricide attentat; quel eut été ſon ſort?..... S'il n'étoit pas ſincere; ſi la proclamation de ſon VETO n'étoit qu'une ſuite de l'amniſtie quil a ſurpriſe; ſi l'une raſſuroit les émigrans que l'autre ne fait que multiplier, ſous prétexte de les rappeler; ſi l'un de ſes miniſtres aprés s'être rendu plus que ſuſpect aux départemens, ne ſe réfugioit dans la diplomatie, que pour combiner au dehors avec l'étranger, les moyens de contre-révolution qu'il peut avoir ſemés

ou

ou recueillis au-dedans; s'il abusoit des lumieres & des mesures qu'il a prises dans l'administration intérieure, pour en fortifier ses négociations avec tous les ennemis de l'état ; si les lettres personnelles du Roi n'étoient que des pieges tendus à la bonne-foi publique. . . . . . Mais bannissons même d'une sage méfiance, des soupçons qui l'envenimeroient. Supposons que le Roi, né honnête-homme, résistant à toutes les séductions de sa cour & de sa famille, s'est dit à lui-même :

« J'aime mieux me livrer au génie d'une grande nation qui saura se gouverner, qu'à la merci de puissances qui me commanderoient sur un trône précaire & morcelé. Les Français dont je suis le Roi, si je les avois trahis pour les combattre, quand même j'aurois pu, soutenu de tous leurs voisins, subjuguer ce peuple, je les aurois perdus en les conquérant. La moitié de leur empire, aliénée par cette conquête, en des mains étrangeres, pouvoit un jour armée par elles, me faire la guerre à moi-même; & dans l'autre moitié qui m'eût été laissée, comme un reste de proie sanglante & déchirée, qu'aurois-je trouvé qu'une chaîne d'esclaves toujours révoltés par le ressentiment d'une éternelle dégradation ? Cette noblesse qui m'auroit servi pour recouvrer ses privileges, que n'eût-elle pas non-seulement attendu ; mais exigé de moi, quand j'aurois été replacé par elle au faîte d'un pouvoir absolu?

C'eſt alors qu'elle m'auroit fait la loi, comme lorſqu'elle m'ordonnoit de changer de miniſtres ; qu'elle s'emparoit de mes volontés & de mes facultés par ſes brigues continuelles, & me donnoit ſucceſſivement des agens honnêtes, ou corrompus, qu'elle ne tardoit pas à me faire haïr & bannir pour leurs crimes, ou leurs vertus. Mais le peuple quand il eſt une fois maître de lui-même par la connoiſſance & la conſcience des ſes droits, comment le force-t-on à reprendre le mors de l'eſclavage? Et quand je le pourrois, le voudrois-je ? non, puiſque ce ne ſeroit enfin que par une guerre civile, au milieu de l'incendie & de la dévaſtation de cet Etat que j'ai dû guérir des plaies héréditaires du trône & de la cour : non, je ne ſoudoyerai pas des puiſſances alliées, au prix du ſang, & de l'épuiſement de la France: non, je n'armerai pas les couronnes de l'Europe au riſque du ſoulevement général de ſes peuples contre ſes Rois : non, je ne provoquerai pas toutes les calamités & les cataſtrophes qui châtient les ſouverains par la perte des ſujets. J'aimerois mieux abdiquer la royauté, qu'aſſaſſiner un peuple ».

Ce langage qu'on peut prêter au Roi, s'il eſt juſte & bien intentioné, les mécontens émigrés doivent d'abord l'appliquer à leur ſituation. Que veulent-ils encore une fois ? Egorger pour dominer? Retremper leurs girouetes & leurs armoiries dans le ſang du peuple ? Ils

en répandront ſans doute : car il ſuffit d'être un animal féroce, pour vivre de carnage, & il ne faut qu'être pis encore, pour immoler des hommes. Mais, combien il leur en coûtera du leur, avant de faire couler le nôtre? Leurs biens ne ſont-ils pas ſous nos mains? N'avons-nous pas leurs femmes & leurs enfans en ôtage, contre leurs attaques? Au premier ſignal, au premier cri de guerre, n'eſt-il pas en nous de ſaiſir leurs poſſeſſions, récoltes & fonds, terres ou mobilier, & d'inveſtir leurs châteaux, prêts, la torche à la main, à les incendier, avant qu'il y rentre des ſeigneurs? Ceux de leus parens qui nous reſtent, n'ont-ils pas intérêt à les rappeller, aulieu de leur fournir des ſecours clandeſtins? Ne ſavent-ils pas qu'ils ſeroient juſtement ſoupçonnés de liaiſons ou de trames hoſtiles, dès qu'ils ne combattroient pas avec nous, pour repouſſer des complots d'invaſion ?

Qu'elle image de déſolation dans toute la France, dès l'entrée de ennemis de la liberté! Par-tout des ruines, des incendies, des murs enſanglantés ou fumans, des cris féroces de carnage, toutes les horreurs à la fois, d'une guerre étrangere & civile, des haines de famille, plus deſtructives que tous les fléaux de la nature; les terres abandonnées ou dépeuplées de cultivateurs & de moiſſons; la famine errante autour des hameaux déſœuvrés; les ports déſertés & les rivieres infeſtées de

bateaux & de partis fugitifs ou raviſſeurs ; un peuple entier de navigateurs & de facteurs, changés en brigands ou corſaires, armés contre leurs propres côtes, s'encourageant à les brûler pour les défendre, à les dévaſter pour les garantir, diſputant à l'ennemi les premieres & les dernieres dépouilles de la dépopulation, pour ne lui laiſſer que des oſſemens & des pierres à dévorer : tel eſt, & tel doit être l'homme combattant pour ſa liberté.

Quel eſt donc le premier droit de cet être? L'indépendance ou la domination ? Quelle eſt ſa deſtinée originelle ? Ramper dans les bois ou ſous des rois? La diſtinction du genre humain eſt-ce l'aſſerviſſement de tous à quelques-uns, ou la communauté de droits aux premiers biens de la vie ? Peut-il dépendre que de ſes beſoins ou de ſa volonté, pour l'intérêt de ſa conſervation ? Et cette dépendance des beſoins n'eſt-elle pas égale & commune à la foibleſſe humaine, naiſſant & ſe traînant dans les larmes, ſur le trône ou ſous le chaume? Mais la dépendance volontaire ne peut jamais être que paſſagere, conditionnelle, utile même à celui qui s'y ſoumet. C'eſt un contrat qui ſuppoſe une réciprocité de devoirs, jamais une ſervitude de droit. Et quelle qu'ait été juſqu'à préſent dans tout l'univers la condition des hommes, & la police de nations, certainement chez un

peuple libre la multitude cesse d'être un troupeau, les rois des bergers dévorans, & les courtisans une meute ruineuse.

Que prétendent encore, & ces antiques races de la monarchie, qui les a consumées dans les vastes progrès de son aggrandissement, & cette pepiniere de noblesse moderne qu'elle a substituée à ces vieux troncs qui lui faisoient ombrage; & cette roture plâtrée à qui l'on pourroit dire de ses honneurs, ce qu'on a dit des plaisirs de l'amour : " ils ne sont „ pas à toi, puisque tu les achetes" ? C'est donc par des ruines & sur des ruines qu'ils voudroient recouvrer & promener l'étalage de leur impitoyable vanité. Le sang des Français ne leur est rien pour signaler & rehausser le leur. Ils aimeroient mieux n'être pas nés que de mourir sans un nom, souvent plus avili qu'illustré. Ils ne peuvent consentir à rentrer dans la foule des citoyens, pour en sortir brillans de leur éclat personnel, comme s'il valoit mieux s'honorer d'un mérite ou d'un nom d'emprunt, que d'être fils de ses propres œuvres! En quelles mains, je vous prie, étoient tombés ces terres & ces fiefs, décorés de titres & de droits outrageans? Sans doute, dans l'origine des sociétés, les peres des arts furent les premiers dieux. Mais, les enfans des atteliers, devenir aujourd'hui des seigneurs! les encenser vivans, & s'agenouiller à leurs pieds, quel avilissement de l'espece humaine!

Qu'ils confiderent, tous ces hauts & puiffans êtres, êtres à deux pieds & deux bras, fortis plutôt ou plus tard de l'enclume où ils avoient reforgé leur charrüe ou leur faulx en épée, quils confiderent à quels dangers ils vont expofer la fortune publique avec la leur, & quils fachent avant de les compromettre dans cette lutte inégale & funefte, qu'il y va pour eux de tout perdre foit qu'ils fuccombent, foit qu'ils triomphent. Que gagneroient-ils en effet, s'ils revenoient vainqueurs fur leurs foyers pillés & ruinés, qne plus de haine & de reffentiment de leur vengeance, accumulés fur l'iniquité de leurs prétentions? Combien un vain nom reffufcité de leurs cendres leur coûteroit de morts pour s'immortalifer... Et quoi! toujours du fang & toujours des fupplices?.... C'eft cependant ce qu'on verroit fe renouveller par eux, ou contr'eux. Il faut qu'ils relevent leurs infâmes poteaux, & ces chaînes, & ces colliers de fer, & ces abominables colonnes patibulaires ou féodales, qui repouffoient l'œil du paffant ou du voyageur. Il faut qu'ils marchent entourés comme auparavant, de juges, de bourreaux, & de gardes & d'efpions féodaux; que leurs portes foient encore cimentées des corvées du peuple, armoiriées de lions menaçans, hériffées de griffes d'airain; que l'appareil de la terreur & de la conquête retrace à jamais toutes les horreurs dont le fouvenir feul a fait la révolution quils vou-

droient anéantir. Car, attendez-vous, peuple français, à plus de maux encore que vos peres n'en ont souffert depuis dix siecles, si vous survivez à votre liberté. Plus de paix, plus de grace entre deux partis désormais irréconciliables. Tout pacte seroit violé; tout pardon révoqué. Les peuples sont généreux, mais la vengeance des rois ou des grands est implacable. La liberté sait & doit s'imposer des bornes, l'ambition n'en connoit point. La nation peut parvenir à n'avoir rien à craindre; la cour & l'aristocratie auront toujours autant de craintes que de vanités à satisfaire. L'insasiabilité du pouvoir est une faim qui s'accroît de tout ce qu'elle consomme. Voyez cet intarissable abyme du *deficit*, ce vuide sans fonds où se perdit si long-tems tout ce qu'on y jeta pour le combler, que l'œil même le plus clairvoyant n'osoit approfondir, & d'où lescalculs du génie revenoient toujours en vain, comme la sonde du navigateur, sur certaines mers qui semblent toucher au seuil des enfers. Telle fut & telle est la féodalité dans le progrès de ses usurpations.

Voilà pourtant ce que les émigrans voudroient perpétuer au milieu de nous, voilà l'objet de leurs complots & de leurs rassemblemens que favoriseroit le monarque, s'il ne cédoit incessamment au vœu de la nation, si d'accord avec le décret de nos représentans, cette expression de la volonté générale qui fait

taire toute autre volonté, toute réclamation, ou proclamation : le ſanctionnaire ne ſe hâtoit de rappeller par toutes les voix & toutes les forces de l'état, ces déſerteurs infideles, égarés ou trompeurs, qui, ſe prévalant des molles complaiſances du Roi, faites pour accuſer ou calomnier ſes intentions, tâchent de ſéduire les nations étrangeres, & de corrompre la leur pour l'enſevelir dans la réſurrection de leurs barbares droits.

Oui, Français, nos freres, car vous l'êtes encore malgré le ſoulévement de vos cœurs contre les droits de la nature & des nations: oui, vous devez par raiſon, par intérêt, par amour de votre ſang & de vous-mêmes, revenir au milieu de nous. Ce ſont vos freres qui vous tendent les bras avant de les armer. Nous vous conjurons pour le bien de la paix & le bonheur de la nation, par pitié pour vos femmes, vos peres & vos enfans, par attendriſſement ſur votre propre ſort de ne pas cauſer la perte de tout ce qui vous eſt cher & ſacré. Ah! rentrez dans le cœur de ce peuple, toujours ouvert à la générofité, comme á l'humanité. C'eſt vous qui l'aviez rendu féroce un ſeul moment en voulant le ſubjuguer & l'égorger. Ce ſont vos parens, ou vos pareils qui l'avoient tyranniſé par des abus de pouvoir & d'orgueil. Le peuple ne veut que du pain, & votre monarchique ariſtocratie ne lui avoit laiſſé que des

larmes

larmes. Vos peres le voyoit haraſſé de corvées & de ſervitudes, tomber avec ſes attelages, ſes charriots briſés & ſes bœufs embourbés, ſur des chemins rompus ſous le poids & les charges des redevances ſeigneuriales. Il gémiſſoit dans l'abyme de ſes infortunes, & perſonne ne le relevoit; & l'on ajoutoit à ces vexations héréditaires, ſouvent l'oppreſſion de la violence armée, ou la vexation des pourſuites criminelles. Pardonnez-lui vos injures & vos injuſtices, puiſqu'il n'en témoigne d'autre reſſentiment que la juſte impatience de les voir enfin ceſſer. Que vous demande-t-il, que la reſtitution de vos uſurpations, ou le rachat de vos droits même abuſifs? Laiſſez-le paſſer tranquillement ſur cette terre qu'il laboure pour vous; laiſſez-le reſpirer ſans craindre vos inſultes ou vos rançonnemens. Regagnez par vos prévenances & vos ſervices publics, cet aſcendant que vous ne deviez qu'à de farouches préjugés. Civiliſé, par la liberté, ce peuple reſpectera dans ſes nouveaux amis, même le ſang & le nom de ſes antiques oppreſſeurs. Il ſe ſouviendra de ces familles qui tiennent dans l'hiſtoire une place acquiſe par des vertus & des actions mémorables. Ces noms n'auront plus beſoin de titres qu'ils partageoient avec tant d'hommes nouveaux qui les aviliſſoient de leur ſource ou leur mélange impur. Des Miniſtres créés par des maîtreſſes, de courtiſanes élevées par

pes favoris, ne souilleront plus de leurs races adulteres ou incestueuses, les fastes de la France.

Enfin c'est une loi de la nature qui s'étend aux sociétés politiques, que tous les corps retournent par leur corruption à leurs élémens pour se régénérer. Quand une monarchie est usée, elle se dissout & se disperse en d'autres états, ou se modifie & se recompose en une nouvelle forme de gouvernement. Alors toutes les formes partielles subissent le changement & la dissolution de la masse totale. Les ordres ou les corps se déplacent, se refondent & se confondent, pour redevenir ce qu'ils étoient dans l'origine, une immense aggrégation d'individus égaux, concourant á former une association plus épurée & mieux cimentée, par une nouvelle organisation. Si l'abus de la liberté conduit à l'esclavage, l'abus de l'esclavage ramene à la liberté. Ou consentez tous à n'être que les esclaves d'un despote, ou soyez réunis avec nous pour composer une nation libre. Le peuple aimeroit encore mieux supporter un seul maître, qu'un monarque escorté de seigneurs ou tyrans subalternes. Il étoit affreux, intolérable, de se sentir sans cesse frappé du sceptre des Rois & des verges féodales. Entre la noblesse militaire ou parlementaire & la puissance royale, il n'y avoit plus à balancer, & l'opinion publique auroit adopté le pouvoir le plus simple & le plus absolu.

Mais quand la nation a senti que toute puissance venoit d'elle & retournoit à elle, alors elle a choisi la Constitution la plus compatible avec l'intérêt de tous, ou le nombre incomparablement le plus fort & le meilleur ; car la bonté d'une constitution ne consiste pas dans l'éclat de quelques noms & de quelques talents ; mais dans le plus grand bonheur de la multitude.

Rendez-vous donc, ô vous, nos freres égarés loin de nous, au sentiment de l'équité, à la raison de la nécessité. N'entendez-vous pas la voix de la patrie qui vous rappelle sur nos montagnes, dans nos vallées & sur le bord des eaux qui vous ont vu naître. Ah! rentrez dans notre sein, vous, nos voisins, nos concitoyens, & si vous le voulez, désormais nos amis. Ce sont ceux de la Constitution nouvelle qui vous invitent á venir en partager avec eux tous les fruits & les douceurs que vous multiplierez en y participant. Revenez sincérement à nous qui n'avons jamais été séparés de vous, dans nos vœux & nos efforts pour la prospérité publique. Vous la retrouverez dans cette égalité dont vous redoutez le nom, lors même que nous n'en embrassons que l'image ; car ne reste-t-il pas encore à votre avantage toutes les inégalités de la fortune, & n'en jouirez-vous pas bien plus heureusement, lorsque moins de luxe & de faste, vous ouvrir plus de moyens à cette

magnanimité de bienfaiſance, qui ſeule fit de grands noms dans les premieres républiques du monde ? Immortaliſez-vous par des monumens publics & par des ſacrifices de généroſité faits à l'humanité qui ſouffroit par vous, ou vos ayeux depuis des ſiecles.

Parcourez l'hiſtoire, non plus pour y lire le nom de vos ancêtres; mais pour y placer celui de vos perſonnes. Quels ſont les hommes que vous y vénérez ou chériſſez le plus, parmi les Conſuls & les Dictateurs, parmi les Rois & leurs Miniſtres ? Ne ſont-ce pas ceux que l'amour des nations appella les peres du peuple ou de la patrie ? Rome étoit dévorée par ſes Décemvirs : Athenes par ſes trente tyrans. Voudriez-vous que la France le fût encore par 30,000 Seigneurs? Voudriez vous faire revivre des Louis XI, des d'Epernon, des Richelieu ? Pourquoi donc ne pas embraſſer une Conſtitution où vous ne pouvez plus être, ni craindre des hommes que vous abhorrez ? Ecoutez ce beau mot de Fénélon, bon gentilhomme, Archevêque & Duc de Cambray, Prince du S. Empire : « Il ne faut jamais ſonger à la guerre, que pour défendre ſa liberté ». & vous voudriez l'une par l'autre ? Encore une fois rentrez dans votre patrie, vos foyers & vos poſſeſſions, avant d'en être à jamais bannis. Venez plutôt nous aider à propager cette Conſtitution qui ſe ſoutiendra ſans vous, malgré vous & contre vous, qui

ne peut ſe perdre, mais beaucoup acquérir par vous. Venez-y ajouter l'hommage volontaire de votre ſoumiſſion, par le ſacrifice de vos antiques droits, dont l'origine eſt déshonorante pour la nation & l'humanité, ſoit qu'elle remonte á la conquête, ſoit qu'elle deſcende à la vénalité. Venez-vous illuſtrer d'une égalité qui mettra votre nation au-deſſus de toutes les autres. Faites-un peuple grand, & non un corps de Grands. L'héroiſme d'une nation eſt bien autre que celui d'une famille. Venez régénérer l'inégalité des conditions par la ſupériorité des actions. L'homme ſe ſent plus fort d'être l'égal de tout le monde, que d'écraſer la foule du fardeau de tous ceux qui peſent ſur ſa tête. Figures coloſſales, ou de marbre, ou de pierre, onéreux ornement d'un édifice ruineux, n'êtes-vous pas laſſes de porter le trône ſur vos épaules, pour en fouler le peuple votre piédeſtal?

Que ceux qui parmi vous n'ont ni patrimoine, ni talent, reſtent dans leur exil, s'ils aiment encore mieux abjurer la liberté que la défendre. Qu'ils y promenent les ennuis de leur oiſiveté, mendiant par-tout une triſte hoſpitalité, ſemblables à ces fanatiques inſulaires dont la France fut inondée, après la fuite du malheureux Jacques II. Qu'ils errent iſolés & déſolés ſur les bords du Rhin ou du Danube, comme l'antique peuple de Dieu

tranſmigré ſur les fleuves de Babylone, & qu'ils y pleurent long-temps, non la captivité de Sion, mais l'heureuſe terre des Français, le doux ſol de la liberté. Les Rois ambitionnoient jadis le titre de citoyen ou d'Athenes ou de Rome : & le nom de citoyen Français ne vaudroit pas celui de Baron ! Ce n'eſt pas ainſi que penſoit celui qui fiérement oppoſoit le nom de citoyen de Geneve, à tous les titres d'un Archevêque Duc & Pair de France. Eh ! ne pouvez-vous, ne ſavez-vous, comme le morguant Eſpagnol, être autre choſe que gentilshommes ? Ceſſez donc de priver votre patrie & des ſecours de votre préſence, & de la conſommation de vos revenus, pour enrichir l'étranger de ce double avantage que vous nous dérobez. Rappellez-vous les premieres douceurs de votre enfance, goûtées ſur le ſol de vos peres. Eſt-ce pour le quitter, ou pour le ravager, qu'ils vous y firent naître ? Voulez-vous abandonner pour toujours vos parens, ou ne les revoir que couverts, eux de leur propre ſang, vous du ſang de vos concitoyens ? Epargnez à vous le crime, à nous la vengeance de mille fratricides. Craignez vos défaites ; craignez même un premier ſuccès. La liberté renaît de ſes cendres comme la nobleſſe : mais la nobleſſe ne repeuple pas comme la liberté.

Les tyrans, ni les eſclaves, ne connoiſſent

pas les ressources des peuples libres. Promptes à se déployer dans le besoin, elles naissent, croissent & se multiplient d'elles-mêmes sur leur sol naturel. Les traîtres émigrés, s'ils nous attaquent, ou nous attendent, ne sentiront nos forces qu'à l'impossibilité d'y résister. La superstition qu'ils invoquent par la plus lâche des hypocrisies, n'a qu'une écume de fanatisme passagere. Jamais elle ne sert que les peuples opprimés & misérables; encore est-ce contre la tyrannie. Mais la liberté enracinée dans le cœur humain par la nature, s'étend avec le temps, & repousse plus vigoureuse de ses têtes coupées, & même brûlées. Le fer & le feu ne font que la préparer, comme les terres vierges, à la fécondité. Ne voyez-vous pas, déserteurs de la Patrie que vous n'avez plus la plupart aucune espèce de vertus, mais qu'il en reste toujours au peuple, & qu'il en prendra encore de nouvelles dans la justice de sa cause. Songez que le glaive de la guerre civile une fois tiré, ne rentre plus dans le fourreau; que vos noms entachés de la plus noire des trahisons, resteroient abhorrés & proscrits; & que le sang parjure est le plus vil de tous. Relisez avant de vous résoudre à toutes les fureurs d'une guerre intestine, où l'homme vertueux n'est pas même à l'abri de commettre des meurtres; où nul sang ne paroît innocent; où le pere de

famille trouve des ennemis ſous ſon toît, à ſa table, & juſques dans ſon lit; où le fer cimente & rompt tous les ſermens; où l'homicide ſeul abſout de toutes les infidélités; reliſez la guerre de ce Charles Ier aſſaſſin de ſon peuple, & condamné par lui. Que d'échaffauts couverts des plus illuſtres têtes de l'Angleterre! Des princes du ſang royal, des Ducs & des Archevêques tombés ſous le glaive, ou jetés du haut de leurs palais ſur le marbre ou le ſeuil de leurs portes : ſix batailles dans une ſeule année ſur des champs déſolés par ceux qui les ſemerent : ſix ans de meurtres continuels entre deux partis paſſant en un même jour d'une armée à l'autre pour n'y maſſacrer que des concitoyens, des freres, des amis. Les bourgs, les flottes, les ports & les magaſins livrés aux flammes : une ville aſſiégée où les femmes ſe préſentant à la porte du gouverneur pour lui demander du pain, en reçoivent pour toute réponſe, DE MANGER LEURS ENFANS.

Ce ſont là les horreurs que vous renouveleriez en France, avec ce ſurcroît d'atrocités & de calamités qu'un empire deux fois plus grand & trois fois plus peuplé que l'Angleterre, ne manqueroit pas d'y reproduire, chez une nation dont les premiers mouvemens, furent de tout temps irréſiſtibles, & dont tous les efforts doivent être inſurmontables

insurmontables, quand elle combat pour sa souveraineté, chez un peuple qui tenant déjà sa liberté dans ses mains depuis trois ans, ne se la laisseroit arracher qu'après l'épuisement de tout son sang, & le dernier soupir de ses derniers amis : car c'est ce que signifient ces devises qu'on ne sauroit trop répéter & relire sans cesse : VIVRE LIBRE OU MOURIR.... LA CONSTITUTION, OU LA MORT..... LA CONSTITUTION, OU LA GUERRE.

DELPECH, Président.

LAFFOND.
MANDRON, fils.
MALIA-GARAT.
DRIGNAC.
} Secrétaires.